

AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière, a adopté lors de l'assemblée du conseil du 19 mai 2021, le règlement 313-2021 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière, afin d'effectuer des corrections, au niveau des limites de certains périmètres d'urbanisation (PU), survenues suite à la rénovation cadastrale. Le règlement 313-2021 servira également à intégrer au SADR un secteur anciennement sur le territoire de la ville de Lévis, maintenant annexé au territoire de la municipalité de Saint-Gilles.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 25 mai 2021.



Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 25 mai 2021 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25 mai 2021.



Stéphane Bergeron
Directeur général